

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01610 Numéro SIREN : 913 271 847 Nom ou dénomination : 5C PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt 2244

Société SC PATRIMOINE

4 ROUTE DU FORT

77500 CHELLES

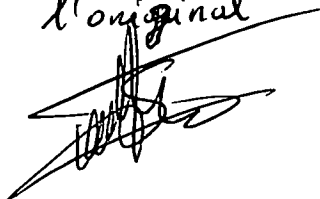
REÇU LE

09 FEV. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme à
l'original



2L CONSULTING

22 RUE GUSTAVE EIFFEIL

ESPACE CRISTAL-TECHNOPARC

78300 POISSY



Société 5C PATRIMOINE

4 ROUTE DU FORT

77500 CHELLES

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 27/04/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise : CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE ET DIVERS

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à POISSY

Le

2L CONSULTING

22 RUE GUSTAVE EIFFEL

ESPACE CRISTAL-TECHNOPARC

78300 POISSY

112

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 5C PATRIMOINE
4 ROUTE DU FORT
77500 CHELLES

relatifs à l'exercice du 27/04/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

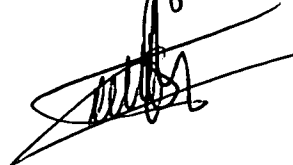
- Total du bilan,	1 810 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 796 Euros
- Résultat net comptable,	(823) Euros

Fait à POISSY
Le 07/11/2023

Lambert TAMOU

Laurent BAILLY

*Ce chiffre conforme
à l'original*



NL

ML

ML

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ML

ANNEXE

Exercice du 27/04/2022 au 31/12/2022

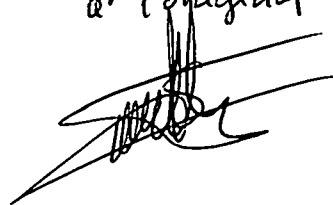
Société SC PATRIMOINE

4 ROUTE DU FORT

77500 CHELLES

ANNEXES FISCALES

*Certifié conforme
à l'original*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. D. L.', is written over the text 'à l'original'.

2L CONSULTING

22 RUE GUSTAVE EIFFEL

ESPACE CRISTAL-TECHNOPARC

78300 POISSY

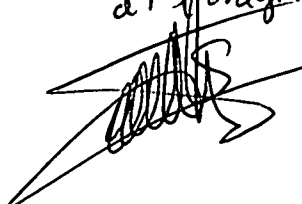
Société SC PATRIMOINE

4 ROUTE DU FORT

77500 CHELLES

DOSSIER FISCAL

*Certifié conforme
à l'original*

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive 'M' or 'S' with a long horizontal stroke extending to the left.

2L CONSULTING

22 RUE GUSTAVE EIFFEL

ESPACE CRISTAL-TECHNOPARC

78300 POISSY

A small, stylized handwritten signature in black ink, possibly initials 'HL'.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	27042022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société 5C PATRIMOINE	4 ROUTE DU FORT
SIRET 91327184700018	77500 CHELLES
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE ET DIVERS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	823
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Incubateurs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 214 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Récettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Tous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CL CONSULTING 2 RUE GUSTAVE EIFFEL SPACE CRISTAL-TECHNOPARC 93000 POISSY Tél:	Tél:

CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu CHELLES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature COULIBALY MAHAMADOU

ML

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

[illegible]

J	DIVERS	
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)		
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
cessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT restant à reporter	

nc

Désignation de l'entreprise Société 5C PATRIMOINE Néant ☐

Adresse de l'entreprise 4 ROUTE DU FORT 77500 CHELLES

Numéro SIRET *

9	1	3	2	7	1	8	4	7	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

9

 Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
					3 1 1 2 2 0 2 2		0 0 0 0 0			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028		030					
	Immobilisations financières * (1)		040	15	042		15			
	Total I (5)		044	15	048		15			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres * (3)	072	607	074		607			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	683	086		683			
	Charges constatées d'avance *		092	505	094		505			
	Total II		096	1 795	098		1 795			
	Total général (I+II)		110	1 810	112		1 810			
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000				
	Ecart de réévaluation			124						
	Réserve légale			126						
	Réserves réglementées*			130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131	)	132				
	Report à nouveau			134						
	Résultat de l'exercice			136		(823)				
	Provisions réglementées			140						
	Total I			142		177				
	Provisions pour risques et charges			Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		522				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169			1 036	)	172	1 111			
	Produits constatés d'avance			174						
	Total III			176		1 633				
Total général (I + II + III)					180		1 810			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		15	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

MC



Formulaire obligatoire (article 302 Section A du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société 5C PATRIMOINE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		•	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 2		10 0 0 0 0					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210						
	Production vendue	biens			215		214						
		services *			217		218	2 796					
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222						
	Production immobilisée *						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	2 796						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises) *						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240						
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	3 618					
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244						
	Rémunérations du personnel *						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements *						254						
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	0					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
	Total des charges d'exploitation (II)						264	3 618					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(823)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						280						
	Produits exceptionnels						290						
	Charges financières						294						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
	Impôts sur les bénéfices *						306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(823)						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	823				
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles *						322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cds d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, section A)	986	Zone franche urbaine (44, section A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44, section A)	127	Zones de revitalisation rurales (44, section A)	138		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, section A)	981	Jeune entreprise innovante (44, section A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies D)	991							
	Divers dont ZFA NG (44 quinquies D)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Régimes urbains à dynamiser-BUD (art. 44 quinquies D)	992		350			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354	823					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372	823						

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	15	484		486	15	15
TOTAL		490		492	15	494		496	15	15

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033B déduit au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	823
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	823

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	607
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 5C PATRIMOINE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 27/04/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				9	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108 2 796	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106 2 796	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121 258	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125 3 360	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148 0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152 3 618	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137 (823)	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117 (823)	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022 4 125		Effectifs au sens de la CVAE * 023 0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

NL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

9 1 3 2 7 1 8 4 7 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 5C PATRIMOINE

ADRESSE (voie)

4 ROUTE DU FORT

CODE POSTAL

77500

VILLE

CHELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

COULIBALY

Prénom(s)

MAHAMADOU

Nom marital

% de détention

55.00

Nb de parts ou actions

55

Naissance :

Date

090881

N° Département

93

Commune

MONTREUIL

Pays

FR

Adresse :

N°

4

Voie

ROUTE DU FORT

Code postal

77500

Commune

CHELLES

Pays

France

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

LOLO

Prénom(s)

GWLADYS-LAURE CHIA

Nom marital

% de détention

45.00

Nb de parts ou actions

45

Naissance :

Date

270690

N° Département

99

Commune

ABIDJAN

Pays

CI

Adresse :

N°

39

Voie

RUE DU PORT

Code postal

94000

Commune

CRETEIL

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ml

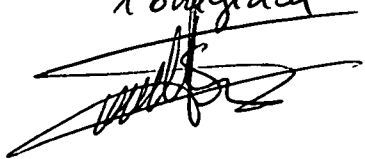
Société 5C PATRIMOINE

4 ROUTE DU FORT

77500 CHELLES

DOSSIER DE GESTION

Certifié conforme à
l'original



2L CONSULTING
22 RUE GUSTAVE EIFFEL
ESPACE CRISTAL-TECHNOPARC
78300 POISSY

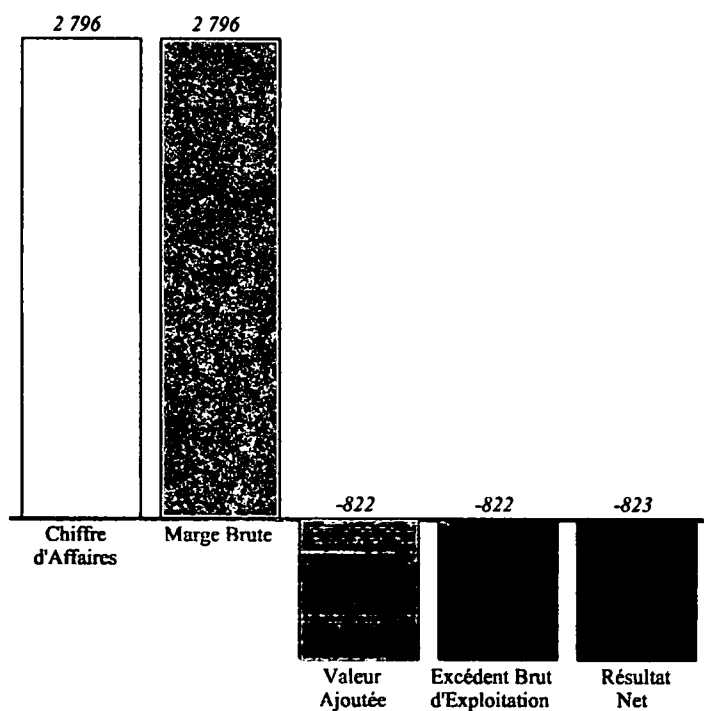
ML

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2022	% CA	Exercice N-1 12	% CA	Ecart N / N-1	
	9				Euros	%
Ventes marchandises + Production	2 796	100.00			2 796	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	2 796	100.00			2 796	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	2 796	100.00			2 796	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	2 796	100.00			2 796	
Marge brute globale	2 796	100.00			2 796	
- Autres achats + charges externes	3 618	129.42			3 618	
Valeur ajoutée	-822	-29.42			-822	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	-822	-29.42			-822	
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante	0	0.01			0	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-823	-29.43			-823	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	-823	-29.43			-823	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-823	-29.43			-823	

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros

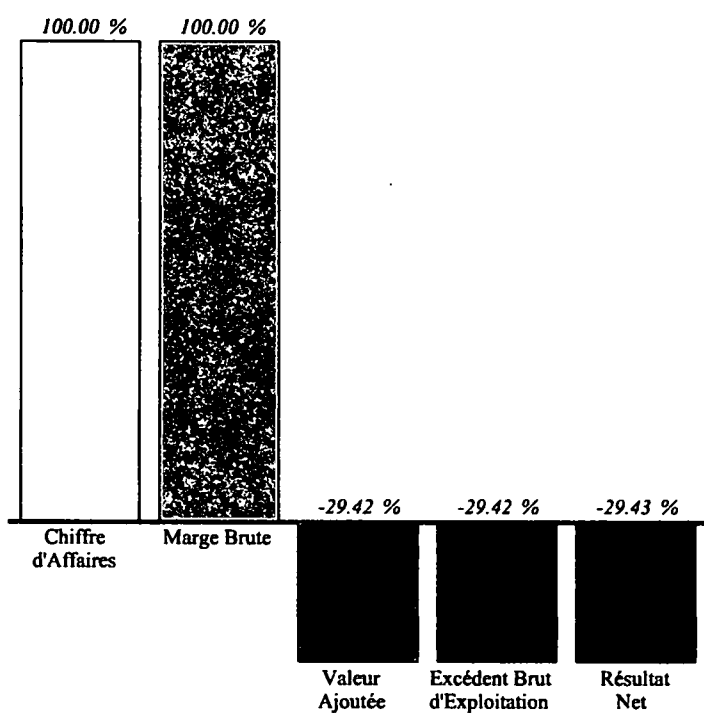


Exercice au 31/12/2022

Chiffre d'Affaires	Marge Brute	Valeur Ajoutée	Excédent Brut d'Exploitation	Résultat Net
--------------------	-------------	----------------	------------------------------	--------------

Exercice au

PRESENTATION EN POURCENTAGE



Exercice au 31/12/2022

%	%	%	%	%
Chiffre d'Affaires	Marge Brute	Valeur Ajoutée	Excédent Brut d'Exploitation	Résultat Net

Exercice au

ML

AC

Procès-verbal d'assemblée générale d'une société

Ces décisions concernant la société suivante : 5C Patrimoine.

L'assemblée a eu lieu le 5 décembre 2023 à Chelles.

Cette assemblée a été dirigée par Mahamadou Coulibaly, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Le discours du président a été lu et annexé au procès-verbal de cette assemblée.

Renseignements sur la société

Forme juridique : SAS

Siège social : 4 route du Fort 77500 Chelles

Capital social : 1 000,00€

Associés

Les associés suivants ont participé à la réunion et ont signé le formulaire de participation ci-dessous :

Mahamadou Coulibaly avec 55 actions.

Gwladys Lolo avec 45 actions.

Ordre du jour

Les associés ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

- a. Approbation des comptes annuels et répartition
- b. Stratégie société
- c. Développement partenaires
- d. Recrutement mandataire

Approbation des comptes annuels et répartition

1. Les associés ont reconnu et accepté les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
2. Les associés ont compris et approuvé les comptes ainsi que toute opération connexe.
3. Les associés ont reconnu que le résultat de l'exercice indiquait une perte de 823,00 €.

Stratégie société

4. L'Assemblée Générale décide en terme de stratégie d'entreprise :
 - de centrer l'activité de la société sur les assurances de personne à savoir l'assurance vie, la retraite, la prévoyance, la mutuelle ou encore l'assurance emprunteur.
 - de continuer à travailler, dans le secteur de l'immobilier, à travers la délégation de carte T.
 - de ne pas se développer dans les autres types d'assurance comme l'IARD ou les assurances habitation.
 - de garder une cible de clients de particuliers, et de travailleurs indépendants (TNS)
 - d'accompagner les entreprises sur le sujet de la retraite et l'épargne salariale.

Développement partenaires

5. L'Assemblée Générale décrète que la société a développé une dizaine de partenaires de qualité sur l'ensemble de ses domaines d'activité.

L'Assemblée Générale décide que l'entreprise :

- se concentre sur une sélection de partenaires de renom et spécialisés dans certaines activités.
- recherche toujours le partenaire à l'écoute, disponible et compétent pour accompagner au mieux la satisfaction globale de ses clients.

Recrutement mandataire

6. L'Assemblée Générale souhaite que l'entreprise recrute un ou deux mandataire(s) pour développer son activité.

L'Assemblée Générale décide que la société accompagne le mandataire à prendre son poste dans les meilleurs conditions, à travers les différentes formations qu'elle propose, tant au niveau commercial, de la gestion au suivi de la relation client et aussi de la réglementation.

Dispositions générales

7. Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.
8. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler. La réunion est terminée.

Fait à CHELLES, le 21/2/2023.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Mahamadou Coulibaly



Gwladys Lolo



*Certifié conforme à
l'original*

